

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 49
Date de la convocation et de son affichage : 4 décembre 2020
Date d'affichage du compte rendu : 23 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize du mois de décembre à quatorze heures trente, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 4 décembre 2020 par Monsieur ARRIVÉ, en qualité de Maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BAUDIN Philippe (mandataire BERHAULT Bernard à son départ 20h19) - BERHAULT Bernard - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire MORIN Daniel jusqu'à son arrivée 15h49) - DUFILS Gérard - DUVAL Karine (mandataire FAGNEN Sébastien jusqu'à son arrivée 17h40) - FAGNEN Sébastien - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 18h40) - HÉRY Sophie (mandataire BROQUAIRE Guy à son départ 16h57) - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PERRIER Didier jusqu'à son arrivée 15h40) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - KRIMI Sonia (mandataire MAGHE Jean-Michel à son départ 17h09) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile (mandataire GRUNEWALD Martine jusqu'à son arrivée 15h31) - LEFRANC Bertrand (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 18h40) - LEJAMTEL Ralph (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée 16h33) - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire PLAINEAU Nadège jusqu'à son arrivée 17h29) - LEPOITTEVIN Gilbert (mandataire HÉBERT Dominique jusqu'à son arrivée 16h19) - LEQUILBEC Frédéric (mandataire TARIN Sophie jusqu'à son arrivée 16h30) - MAGHE Jean-Michel (mandataire KRIMI Sonia jusqu'à son arrivée 15h10) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège - RENARD Nathalie - RONSIN Chantal - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire PIC Anna jusqu'à son arrivée 18h56) - SPAGNOL Marc - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIEL-BONYADI Barzin.

ABSENTS EXCUSÉS

BERNARD Christian a donné procuration à BOUSSELMAME Noureddine
HAMELIN-CANAT Anne-Marie a donné procuration à VIEL-BONYADI Barzin
MARGUERITTE Camille a donné procuration à FRANÇOISE Bruno
MARGUERITTE David a donné procuration à BROQUAIRE Guy
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à BERHAULT Bernard
SAGET Eddy a donné procuration à TARIN Sandrine

Madame Estelle HAMEL, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de secrétaire

A travers le plan d'actions, la Communauté d'agglomération du Cotentin affirme son rôle d'autorité organisatrice de la mobilité, mais également un rôle d'animateur territorial et partenaire institutionnel, dans le respect des champs de compétence de chacun.

Répondant à une volonté forte des élus de l'agglomération, le PDC a fait l'objet d'une coconstruction durant toutes ses phases d'élaboration. D'avril à juin 2018, en décembre 2018 et au cours du mois de juin 2019, près de 10 ateliers de coconstruction ont été organisés, réunissant partenaires institutionnels de l'agglomération, services de l'État, associations, grandes entreprises du territoire, élus des communes et de l'agglomération. A partir de ce travail, le grand public a été consulté lors de la concertation préalable, menée de septembre à décembre 2019 sur le terrain, sur une plateforme numérique et auprès du conseil de développement de l'agglomération.

Après avoir pris connaissance du plan d'actions du PDC qui s'articule autour de 3 enjeux, déclinés en 12 orientations correspondant à 37 actions, le conseil municipal a émis un avis favorable.

18h13 Votants : **55**

Pour : **54** Contre : **0** Abstentions : **1** NPPV : **0**

48 – SOUTIEN HUMANITAIRE AU « FONDS ARMÉNIEN DE FRANCE » POUR LE HAUT KARABAKH

Rapporteur : Anna PIC

Depuis le mois de septembre dernier, des combats très violents se sont déroulés opposant une coalition de forces armées de l'Azerbaïdjan et de la Turquie et de séparatistes Arméniens dans le Haut Karabakh, territoire déjà marqué par les conflits armés dans les années 1990. Il est difficile à l'heure actuelle de mesurer l'ampleur du désastre humanitaire. Sans pouvoir établir la situation exacte, on déplore déjà des milliers de victimes, militaires et civils blessés ou tués, et des dizaines de milliers de réfugiés.

Afin d'apporter son soutien aux populations et de participer à l'effort de stabilisation de cette zone compliquée au niveau géopolitique, la commune de Cherbourg-en-Cotentin souhaite apporter une contribution au Fonds Arménien de France.

Le conseil municipal a autorisé le versement d'une somme de 4.000 euros afin de contribuer au Fonds arménien de France.

19h15 Votants : **55**

Pour : **55** Contre : **0** Abstentions : **0** NPPV : **0**

49 – ADHÉSIONS AUX RÉSEAUX DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'ACTION INTERNATIONALE

Rapporteur : Anna PIC

Dans le cadre de l'ouverture à l'international de la ville de Cherbourg-en-Cotentin, plusieurs objectifs sont poursuivis afin d'améliorer l'attractivité et le rayonnement du territoire, de favoriser la mobilité des jeunes, de sensibiliser les administrés et de mettre en œuvre la coopération internationale.

Pour renforcer l'implication des collectivités territoriales dans les dispositifs européens et optimiser leur capacité à bénéficier des financements européens, « l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe » (AFCCRE) appuie les collectivités territoriales dans leurs actions en matière de mobilité européenne et internationale des jeunes. Dans ce cadre, un événement sur l'Europe à Cherbourg-en-Cotentin est envisagé autour de la journée de l'Europe le 9 mai prochain et des services civiques européens pourront être accueillis dans le cadre des jumelages et partenariats européens de la ville.

D'autre part, « Cités Unies France » (CUF) constitue le réseau des collectivités territoriales investies dans les réseaux internationaux, plus spécialisés au niveau de la coopération décentralisée et des rapports nord – sud. Cherbourg-en-Cotentin participe au groupe pays Sénégal pour la mise en œuvre de services civiques.

Au niveau régional, « Horizons Solidaires » anime une dynamique normande avec les acteurs de la coopération internationale et les associations. Des actions de formation des associations au montage de projets, en lien avec l'Agence Micro-Projets, et de sensibilisation du public au travers du Festival Alimenterre sont mises en œuvre.